



La planification communautaire - Région des Laurentides

Plan local d'actions MRC des Pays-d'en-Haut

**Agir ensemble et en harmonie pour améliorer
l'intégration des personnes de 16 à 24 ans**

Penser globalement, agir localement

Septembre 2006

Origine et démarches de la planification communautaire 16-24 ans

En 2004, les dirigeants d'Emploi-Québec, de Service Canada, de l'Agence de développement des réseaux de santé et services sociaux et des ministères de l'Éducation et de la Sécurité du revenu constatant la difficulté d'harmoniser les interventions auprès des jeunes en difficulté d'intégration se sont rencontrés et ont convenu « d'entreprendre une démarche de concertation élargie en partenariat avec différents organismes œuvrant auprès des jeunes afin d'améliorer leur intégration socioprofessionnelle ».

Un comité de travail formé de représentants de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux (ASSS), de Carrefours Jeunesse Emploi (CJE), du Forum Jeunesse des Laurentides, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Emploi-Québec et de la Sécurité du revenu, des Partenaires pour la réussite éducative des Laurentides (PREL) et de Service Canada a travaillé à l'élaboration de la démarche et de son contenu pour en venir à un mandat précis : la mise en place d'un plan communautaire visant la continuité des services aux jeunes de 16 à 24 ans qui a été nommé Projet 16-24.

Plusieurs objectifs étaient reliés à la mise en place de cette planification communautaire dont les trois suivants :

- établir des portraits de situation de personnes appartenant à des segments de population spécifiques;
- établir un portrait de l'offre de services spécifiques aux jeunes de 16-24 ans sans diplôme et en difficulté;
- mobiliser les différents acteurs et les amener à travailler ensemble pour mettre en place le plan communautaire.

Diverses activités de consultation, tant avec des groupes de jeunes qu'avec des acteurs et intervenants œuvrant avec la clientèle 16-24 ans, ont eu lieu pour réaliser ce plan communautaire dont huit rencontres publiques d'une demi-journée en MRC au cours desquelles les grandes orientations et les cibles de résultats prioritaires ont été définies.

Quelques mois plus tard, on a procédé à une autre rencontre des intervenants, ceux qui avaient pris part à la première rencontre publique, dans chaque MRC des Laurentides en vue d'établir le plan local d'actions pour chacune d'elles qui identifie des objectifs spécifiques à atteindre selon le territoire de chacun et des moyens et actions pour y arriver.

Le comité des partenaires 16-24 ans Laurentides composé de l'Agence des services de santé et des services sociaux des Laurentides, de Service Canada, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, division Laurentides, d'Emploi Québec Laurentides et du Forum jeunesse des Laurentides a confié au Forum jeunesse des Laurentides la dernière étape de la planification communautaire soit la mise en place des plans locaux d'actions et la diffusion de ceux-ci aux divers intervenants qui ont participé à cette planification communautaire.

Orientation commune pour l'ensemble des territoires

Une priorité et orientation commune à l'ensemble des territoires des Laurentides est ressortie lors de ces rencontres publiques et a été validée par les participants. Le plan communautaire et les plans locaux d'actions s'inspirent de cette priorité pour améliorer la situation face à l'intégration des 16 à 24 ans. Cette priorité est : mettre au centre des préoccupations de la collectivité (individus et organisations des divers milieux) des processus d'intégration des jeunes de 16 à 24 ans pour que davantage de jeunes de 16 à 24 ans choisissent les réalités et les territoires des MRC de la région des Laurentides pour bâtir leurs projets de vie.

De plus, on a aussi suggéré que l'inclusion de processus d'intégration des personnes de 16 à 24 ans devienne une condition sine qua non de reconnaissance de la compétence des promoteurs de projets à recevoir du financement public pour la réalisation de projets visant l'amélioration de l'intégration des 16 à 24 ans des différents territoires de la région des Laurentides

On veut également que les personnes de 16 à 24 ans qui participent à des parcours d'intégration apportent leur contribution à la société plutôt que d'être de simples récepteurs d'aide.

Composantes d'action

- ❑ Les outils appropriés pour réussir : l'établissement de liens de confiance et un travail d'accompagnement soutenu
- ❑ Le défi à relever : le temps consacré à l'accompagnement
- ❑ L'enjeu communautaire des Laurentides : le développement d'une volonté commune de travailler de concert sur la dimension de l'intégration

Conclusion

À ce jour, en octobre 2006, les plans locaux d'actions sont définis pour chaque MRC selon les caractéristiques propres à son territoire. Des objectifs clairs sont identifiés et plusieurs représentent de bons défis à relever pour qu'enfin les jeunes de 16 à 24 ans vivant des difficultés d'intégration soient soutenus, mieux encadrés et surtout que leurs idées et opinions soient prises en considération et qu'ils puissent faire partie du développement futur de la société. Des actions et des moyens sont proposés pour atteindre les objectifs, mais un seul fait demeure, ces plans d'actions, les plus complets et précis soient-ils, ne peuvent se réaliser sans la mobilisation et l'engagement des différents et nombreux acteurs du milieu. Sans la participation soutenue et harmonieuse de ces acteurs socioéconomiques, politiques, institutionnels ainsi que des efforts de la collectivité, les jeunes de 16 à 24 ans auront toujours du mal à s'intégrer dans la société.

Maintenant que les plans d'actions sont diffusés et redistribués dans chaque MRC, il n'en tient qu'à elles et à leur communauté de donner une suite à ce riche travail amorcé lors de rencontres de concertation. Des actions peuvent déjà être entreprises à court terme et qui apporteront un résultat presque immédiat, tandis que d'autres s'échelonneront sur du moyen et long terme et demanderont peut-être une plus grande volonté de réussir et des investissements financiers plus grands.

Trois façons de considérer le plan communautaire :

- ❑ concevoir la mise en place du plan communautaire comme un chantier mobilisateur
- ❑ intégrer dans le plan communautaire un volet de sensibilisation à la « cause »
- ❑ implanter et animer le plan communautaire de façon à ce que l'intégration des 16-24 ans soit perçue et traitée comme un facteur de développement des communautés, tant sur les plans social qu'économique

Organismes jeunesse, organismes sociocommunautaires, organismes de développement économique et de l'emploi, établissements scolaires ou de santé, travailleurs sur le terrain, regroupements de gens d'affaires et tous les autres, relevons nos manches et travaillons en étroite collaboration pour offrir à tous ces jeunes, qui le méritent bien, des services appropriés et surtout en continuité l'un de l'autre.

Voici le plan d'actions de votre MRC.

Légende

- \$ Petit à moyen investissement
- \$\$ Gros investissement
- \$\$\$ Très gros investissement

Leviers spécifiques pour agir sur l'intégration socioprofessionnelle des 16 à 24 ans en MRC des Pays-d'en-Haut

- ❑ Travailler au développement du plaisir d'être en cheminement, que ce soit dans des parcours de formation, dans des milieux de travail ou en relation avec d'autres.
- ❑ Créer des occasions de rencontres avec des jeunes de la région qui ont réussi et faire en sorte que ceux-ci deviennent des « coachs » pour soutenir les 16-24 ans dans des projets d'intégration socioprofessionnelle.
- ❑ Être en contact avec les personnes de 16 à 24 ans, établir un lien de confiance avec chacun des jeunes et faire en sorte que des personnes significatives puissent les accompagner quand ils vivent des difficultés d'intégration (ex. : réseau de « relayeurs »).
- ❑ Convertir les « lieux de passages des 16-24 ans » (institutionnels, communautaires, travail et emploi, etc.) accueillant et travaillant avec les personnes de 16 à 24 ans en milieux de vie et en véritables passerelles visant l'intégration de chacun (ex. : ISO Jeunes).
- ❑ Adopter des pratiques intégrées de gestion de la main d'œuvre jeunes et de relève.

Cible de résultats # 1				
La construction d'un réseau de personnes signifiantes autour de chacun des jeunes de 16 à 24 ans				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés /à impliquer	Échéance et coûts	Indicateurs de réussite
1. Sensibiliser les adultes et développer une volonté collective de travailler à accompagner et intégrer les jeunes tout en démontrant les impacts à long terme de la non-intégration	❖ Organisation par les municipalités d'une journée rencontre d'adultes (un sommet) pour discuter des jeunes et trouver des solutions à mettre en place rapidement : conférenciers, ateliers, etc.	Table adulte 8 juin 2006 8 h à 11 h	Moyen terme \$\$	Actions des Chambres de commerce pour favoriser l'adoption d'attitudes et de comportements favorables aux jeunes chez les gens d'affaires et les employeurs
	❖ Tournée des assemblées générales d'organismes pour sensibiliser les membres à l'intégration des jeunes ❖ Allocution de jeunes durant des déjeuners ou dîner d'affaires des chambres de commerce	Pôles Conseil jeunesse et Forum jeunesse CJE L'ÉCLUSE DES LAURENTIDES	Moyen terme \$ Court terme	
2. Être présents sur le chemin des jeunes	❖ Chantier d'accompagnement CJE ❖ Mentorat scolaire ❖ Tournée des salons étudiants, cégeps, universités, salons d'éducation pour promouvoir la région et ses bienfaits	Partenaires 16-24	Moyen terme	Reconnaissance des jeunes comme des composantes d'enrichissement des communautés locales et des milieux de vie
		Chantiers 16-24 de la stratégie d'action jeunesse <i>Approche locale arrimée à une approche régionale structurée et forte</i>	Court et moyen terme \$	
3. Établir et maintenir une communication	❖ Rassemblement de jeunes des différentes municipalités dans leur maison de jeunes pour échanges et validation des actions et moyens proposés pour les intégrer		Court à moyen terme \$	Reconnaissance des jeunes comme des acteurs de développement à part entière

Cible de résultats # 2				
Travailler ensemble, de concert et en continuité, pour amener les jeunes de 16 à 24 ans à développer une appartenance au territoire et à la communauté				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés /à impliquer	Échéance et coûts	Indicateurs de réussite
1. Concerter tous les acteurs jeunesse dans une perspective d'intégration et en réseau d'intégration pour les jeunes de 16-24 ans	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Plan de travail concret sur l'intégration des jeunes qui identifie bien le rôle et responsabilités de chaque acteur jeunesse ❖ Évaluer les capacités d'intégration et mesurer la volonté du milieu de travailler collectivement à l'amélioration de l'intégration des jeunes 	Porteurs du message jeune Conseil jeunesse Gens authentiques avec vision de société Forum jeunesse	Court à moyen terme	
2. Préparer le terrain, informer le milieu qu'une planification communautaire pour l'amélioration de l'intégration socioprofessionnelle des 16-24 ans est en cours et mobiliser la communauté vers ce projet commun	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Diffusion en ligne dans le site Web d'un organisme jeunesse ou de plusieurs organismes le plan local d'actions et le plan communautaire régional ❖ Création d'un partenariat avec un journal local pour écrire une chronique mensuelle sur les jeunes et leur intégration ❖ Rencontre avec la table des maires de PDH pour les informer du plan local d'actions et pour qu'ils appuient, par une résolution, le plan local d'actions et que tous les maires s'engagent dans les actions 		Court à moyen terme	
3. Mettre sur pied un projet mobilisateur propre au territoire impliquant des acteurs du milieu, des aînés et des jeunes et lui donner une envergure comparable à celle de projets de d'autres territoires	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Spectacle à grand déploiement – historique, musical, danse, théâtral, etc. Ex.: La fabuleuse histoire d'un royaume au Saguenay 		Long terme \$\$	
4. Outiller les jeunes pour les aider à prendre leur place	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Programme <i>Prends ta place</i> ❖ Organisation d'un « 5 à 7 » avec jeunes et gens d'affaires. Avant : rencontres préparatoires, ateliers avec les jeunes pour l'apprentissage de quelques notions de présentation 		Court à moyen terme Court à moyen terme \$	
5. Animer le milieu pour que les jeunes apprennent à développer des projets rassembleurs	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Initier des projets et des activités et amener les jeunes à les développer de manière à en faire des événements de rencontres – jeunes recherchés par les jeunes d'ici et par les jeunes en visite sur le territoire, par les jeunes des communautés francophones et anglophones et par les jeunes d'origine immigrée ❖ Atelier de création de bande-dessinée qui mène à un concours ou une exposition régionale des BD 		\$ Moyen terme \$	

Cible de résultats # 2				
Travailler ensemble, de concert et en continuité, pour amener les jeunes de 16 à 24 ans à développer une appartenance au territoire et à la communauté				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés /à impliquer	Échéance et coûts	Indicateurs de réussite
6. Développer le dynamisme du milieu communautaire en intégrant les jeunes dans les divers processus de réflexion, de consultation et de réorganisation des manières de faire	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ouverture d'un café Internet avec scène pour spectacle et exposition d'art, d'une cuisine collective avec formation et chefs invités ou friperie ❖ Journée de discussions et de réflexions (jeunes-décideurs) sur les enjeux de l'heure qui touchent les jeunes ❖ Création d'une ligue de soccer mixte (jeunes et aînés), un band de musique ou loisirs scientifiques, cours d'informatique de base donnés par les jeunes aux aînés et échange de quelque chose des aînés en retour, réalisation d'un jardin communautaire jeunes et aînés 		Moyen à long terme \$\$	
			Moyen terme \$	
			Court à moyen terme \$	
7. Faire connaître le territoire aux jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Création d'une journée jeunesse : ateliers, conférences, animation, divertissement, visite du territoire et des entreprises, débat, etc. ❖ Réunion des jeunes et des aînés avec les conclusions de chacun à la suite de la journée réflexion, face à face, débat ❖ Concours oratoire et littéraire pour les jeunes sur leur vision du territoire 		Moyen terme \$\$	
			Moyen terme \$	
			Court à moyen terme \$	
8. Se doter d'une stratégie de communication pour développer de nouvelles solidarités entre les acteurs et dans les collectivités	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Création d'un blogue pour échanger des opinions ou d'un bulletin courriel pour faire connaître les nouvelles concernant les jeunes ❖ Journée « sommet » pour parents, employeurs, entrepreneurs, gens d'affaires, aînés, jeunes, associations pour discuter de la problématique des jeunes 		Court à moyen terme \$	
			Moyen terme \$\$	

Cible de résultats # 3				
Établir des liens durables avec chacun des jeunes de 16 à 24 ans				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés /à impliquer	Échéance et coûts	Indicateurs de réussite
1 Investir dans la réalisation d'un projet mobilisateur collectif (un chantier)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Création d'une œuvre d'art collective en association avec Ici par les arts avec tous les messages que les jeunes veulent passer et exposer l'œuvre dans un lieu public ou ❖ Création de plusieurs œuvres d'art selon des thèmes choisis qui illustrent les messages ou préoccupations des jeunes. Exposer ces œuvres dans divers lieux publics. ❖ Vaste projet environnemental tel que nettoyage des berges (falaises) ou revitalisation d'un parc ou d'une cour d'école en collaboration avec la communauté ❖ Conception d'un objet tel un calendrier (photo, dessin, texte de jeunes sur un thème particulier relié à la cause défendue), promotion et vente de ce dernier par les jeunes pour recueillir des fonds pour une cause retenue 	Citoyens L'ÉCLUSE DES LAURENTIDES Jeunes comme acteurs de 1 ^{er} plan ICI PAR LES ARTS Chambres de commerce Vallée Saint-Sauveur et de Sainte-Adèle	Moyen à long terme \$ \$ Moyen à long terme \$ Moyen à long terme \$	Enracinement d'un plus grand nombre de jeunes sur le territoire et dans la vie locale Créer de l'ouverture Penser « collectivités » et dépasser le « je »
2. Développer des liens intergénérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vox pop; kiosques temporaires fournissant des conseils de « grands-mères » aux plus jeunes; des ateliers de contes; etc. ❖ Initiation au skate-board pour les aînés par les jeunes ❖ Atelier de tricot pour les jeunes donnés par les aînés ❖ Soirée contes et légendes animée par les aînés ❖ Atelier découverte : les aînés font découvrir leur musique, passion aux jeunes et vice-versa ❖ Initiation à la vie en forêt ou à la découverte de la nature ❖ En plus des exemples que cible #2, Actions #6 	Tables de concertation Conseil et comités jeunesse Acteurs et intervenants engagés dans une stratégie commune d'intégration CLD et MRC	Court à long terme \$	
3. Agir pour favoriser les recherches personnelles des jeunes dans cette période de la vie de 16 à 24 ans et respecter le temps requis pour faire des expériences et en intégrer des apprentissages permettant de faire des choix de vie	<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'intéresser à ce que les jeunes font et leur fournir des moyens ou un soutien pour qu'ils approfondissent ce qui les passionne (Ex. : Fondation des arts qui a maintenu 30 des 32 jeunes impliqués en cheminement) ❖ Implication bénévole pour découvrir de nouveaux intérêts ❖ Campagne régionale sur l'implication 		Court à moyen terme	

Cible de résultats # 3				
Établir des liens durables avec chacun des jeunes de 16 à 24 ans				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés /à impliquer	Échéance et coûts	Indicateurs de réussite
4. Établir une relation favorable au développement de la personnalité et du potentiel du jeune tout en le respectant et en reconnaissant ses efforts	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utilisation des différentes plates-formes de soutien (écoles, organismes culturels) en place dans le milieu pour entraîner le développement des capacités d'expression des jeunes volet artistique, sportif et scientifique ❖ Atelier donné dans les écoles, MDJ pour apprendre à s'exprimer et pour connaître les outils d'expression mis à la disposition des jeunes ❖ Remise de prix aux jeunes qui s'impliquent ou qui réussissent leur intégration ❖ Système de passeport jeunesse qui consigne les activités de bénévolat effectuées par les jeunes ou les nouvelles aptitudes ou compétences développées 	Commission scolaire Chambres de commerce Associations de gens d'affaires Décideurs	Moyen à long terme \$ \$ \$	
5. Faire de la MRC un territoire ayant le jeune au centre de sa vision de développement	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Agir en tout temps en partenariat et conjointement avec les jeunes 			
6. Tenir compte des jeunes dans des éléments constructifs et porteurs d'avenir du territoire	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Création d'une mini pièce de théâtre qui traite des gestes citoyens et qui mène à une réflexion et à un débat (scénarisation, décor, acting, etc.) 		Moyen terme \$	
7. S'intéresser aux 16-24 ans	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Diffusion régulière des réalisations des jeunes soit par des expositions, concerts dans les commerces, lieux publics ❖ 5 à 7 avec des thématiques sur les jeunes (avec jeu questionnaire- deux équipes s'affrontent- sur les connaissances générales) 	Commerçants Représentants des municipalités Chambre de commerce Association de gens d'affaires	Court à moyen terme \$	
8. Inclure un volet Jeunesse dans la stratégie de valorisation de la main d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Proposer aux jeunes des occasions de « s'en mêler » et d'influencer les manières de faire qui auront cours en gestion de main d'œuvre dans le futur (ex. : modèle PODIUM Sainte-Agathe) 		\$	
9. Bâtir des relations avec les jeunes dans une perspective de continuité	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Agir de façon intégrée pour prendre contact avec les jeunes à partir d'occasions de rencontres créées par les travailleurs de rue et de milieu 			

Cible de résultats # 4				
Poursuivre le déploiement de la desserte de transport collectif, notamment dans l'axe est-ouest, et le développement de projets de logements abordables				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés /à impliquer	Échéance et coûts	Indicateurs de réussite
1. Se donner une vision collective d'ensemble de l'accès au logement et au transport des personnes sur le territoire	❖ Création d'une coopérative d'habitation jeunesse gérée par les jeunes		Long terme \$\$\$	
	❖ Mise en place d'une politique de logement abordable par la Table des maires et des acteurs socioéconomiques de PDH		Long terme \$	
2. Reconnaître la place du citoyen dans le milieu de vie et dans le développement du territoire	❖ Satisfaire les besoins de base des jeunes ❖ Sécuriser le jeune ❖ Développer les conditions de vie pour permettre au jeune de réaliser ici ses projets d'avenir		\$	
3. Garder les aîné(e)s actifs et les amener à s'impliquer pour les jeunes	❖ Mise sur pied d'un service d'aide et d'accompagnement entre les aînés et les jeunes (aide aux devoirs, formation à un métier, compagnonnage)	Moyen terme \$		